

ANCRAGES DE TOIT ET CROCHETS DE SÉCURITÉ

UNE GAMME COMPLÈTE POUR TOUS LES TYPES DE TOITURES



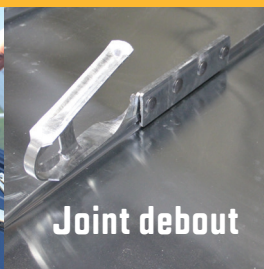
Tuile



Ardoise



Bac acier



Joint debout



Toit plat



Fibre-ciment



UNE GAMME COMPLÈTE DE POINTS D'ANCRAGE POUR E.P.I. ET DE CROCHETS DE SÉCURITÉ POUR TOUS TYPES DE TOITURES



POURQUOI POSER DES ANCRAGES ?

La loi n°93-1418 de décembre 1993 définit les responsabilités de chaque intervenant en matière de sécurité et fait mention d'une obligation d'assurer la sécurité et de protéger les travailleurs du bâtiment. Le maître d'ouvrage a l'obligation d'élaborer un D.I.U.O. (Dossier d'Interventions Ulérieures sur l'Ouvrage) prévoyant les équipements indispensables à l'accès et l'entretien des toitures dès la conception d'un bâtiment.

À ce titre, les points d'ancrages pour E.P.I. doivent y figurer avec la notice du fabricant fournie dans chaque carton.

En fonction de leur utilisation, les ancrages doivent répondre aux normes en vigueur. Il s'agit de la norme EN 795 : 2016 classe A pour les points d'ancrage et de la norme EN 517 : 2006 classes A et B pour les crochets de sécurité.



TOITURES EN PETITS ÉLÉMENTS DE COUVERTURE (ARDOISE, TUILES, TAVAILLONS)

Crochets de sécurité

Supports d'échelle de toit, les crochets de sécurité proposent une fonction de point d'ancrage pour E.P.I. avec témoin de chute. En cas de sollicitation, effort à 300 daN, le témoin se décroche, ce qui se voit depuis le bas de pente. Il ne faut plus utiliser ce crochet, il est à changer.



Témoin de chute

Crochets de sécurité pour monuments historiques

Inspirés des crochets de service d'autrefois, les crochets de sécurité pour monuments historiques s'intègrent parfaitement à l'architecture des bâtiments tout en étant conformes aux normes en vigueur.



Tous nos ancrages et crochets de sécurité sont fournis avec les fixations.

Choisissez parmi notre gamme (fixations systématiquement comprises)

MATERIAUX DE COUVERTURE	SUPPORT CHARPENTE	AVEC SOUS-TOITURE	SANS SOUS-TOITURE
Zinc et ardoise fine	Volige		Plat + 5 pointes annelées
Ardoise et tuile plate	Fermette	Cambré de 25 mm + 1 paire de connecteurs	Chantourné + axe crampon de 100 mm
	Chevron	Cambré de 25 mm + 5 pointes annelées	Cambré de 25 mm + paire de connecteurs
Tuile	Fermette	Cambré de 50 mm + 1 paire de connecteurs	Chantourné + axe crampon de 100 mm
	Chevron	Cambré de 50 mm + 5 pointes annelées	Cambré de 50 mm + 1 paire de connecteurs
	Chevron		Cambré de 50 mm + 5 pointes annelées
			Chantourné + axe crampon de 100 mm
			Cambré de 50 mm + pièce de déport

Pointes annelées
Ø 5 x 70 mm



Axe crampon



Connecteur sur fermette





TOITURES EN GRANDS ÉLÉMENTS DE COUVERTURE (BAC, FIBRE-CIMENT)

Ancrages de toit pour E.P.I.

Ancrage discret, parfaitement intégré à la toiture. Positionné à des points stratégiques (fenêtre de toit, cheminée,...) l'ancrage est à peine visible depuis le sol.



Modèles disponibles

- Plat
- Cambré de 25 mm
- Cambré de 50 mm
- Chantourné

Matières disponibles

- Acier GAF (galvanisé à chaud après fabrication)
- INOX (uniquement crochets de sécurité monuments historiques)

Finitions pour tous les modèles



Crochets de sécurité toiture Bac

Supports d'échelle de toit, les crochets de sécurité proposent une fonction de point d'ancrage pour E.P.I. avec témoin de chute.



Ancrages de toit pour E.P.I. toiture Bac

Ancrages particulièrement adaptés pour sécuriser les interventions ultérieures sur toitures bac comme, par exemple, l'entretien de panneaux solaires.



Simples et rapides à monter, ils se posent directement sur le bac à l'aide de 8 vis autoforeuses et bande d'étanchéité fournies.

Ancrages de toit pour E.P.I. toiture fibre-ciment et plaques sous-tuiles

Ancrage discret qui se fixe directement sur la panne avec pointes fournies entre deux plaques de fibre-ciment au niveau du recouvrement.





TOITURES GRANDS ÉLÉMENTS : BAC À JOINT DEBOUT (ZINC, ALUMINIUM ET ACIER)

Les ancrages et crochets de sécurité pour toiture zinc à joint debout sont fixés par serrage et conformes à la norme NF EN 795 classe A.



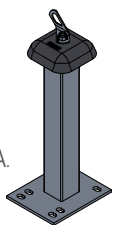
TOITURE PLATE TOITURES TERRASSES

Potelet d'ancrage pour E.P.I.

Point d'ancrage pour E.P.I. à tête rotative à 360° pour pouvoir être toujours dans l'axe de la liaison antichute. Facilement étanchable, il se pose directement sur la dalle béton. Conforme à la norme de sécurité NF EN 795 Classe A.

Modèles disponibles

• 400 et 500 mm.



ANCRAGES MURAUX



Ancrages permanents de classe A1/A2. Pratiques, ils sont conçus pour être positionnés sur des surfaces verticales, horizontales ou inclinées. Existents en inox ou en acier galvanisé.

ANCRAGES TEMPORAIRES

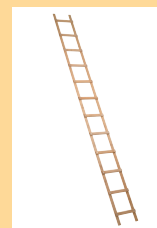
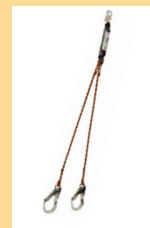


La ligne de vie temporaire est un dispositif d'ancrage horizontal. Elle permet à 2 opérateurs équipés de leurs E.P.I. antichute de se déplacer latéralement et simultanément sur une distance maximum de 20 mètres, sans se décrocher. Elle est conforme à la norme NF EN 795 B.



La sangle d'ancrage permet de mettre en place un point d'ancrage temporaire très rapidement. Elle est conforme à la norme NF EN 795 B.

E.P.I. ANTICHUTE, ECHELLES DE TOIT



Pour évoluer en toute sécurité sur les différents points d'ancrage FRENEHARD vous préconise un entraxe maximum entre ancrages de 2 mètres et l'utilisation d'une longe double avec absorbeur d'énergie QSFEP103/DA100 et un harnais MASTER UNYC® QSFEP102/MA1. Les déplacements verticaux sur toitures inclinées peuvent être facilités en utilisant les échelles de toit en bois.

ANCRAGES INDIVIDUELS

Une gamme complète de points d'ancrage pour E.P.I. et crochets de sécurité spécialement conçus pour sécuriser les interventions de courte durée sur toitures.

- Des solutions adaptées à chaque toiture et couverture.
- Un matériel robuste, simple et rapide à poser.
- Conformes aux dernières normes de sécurité.

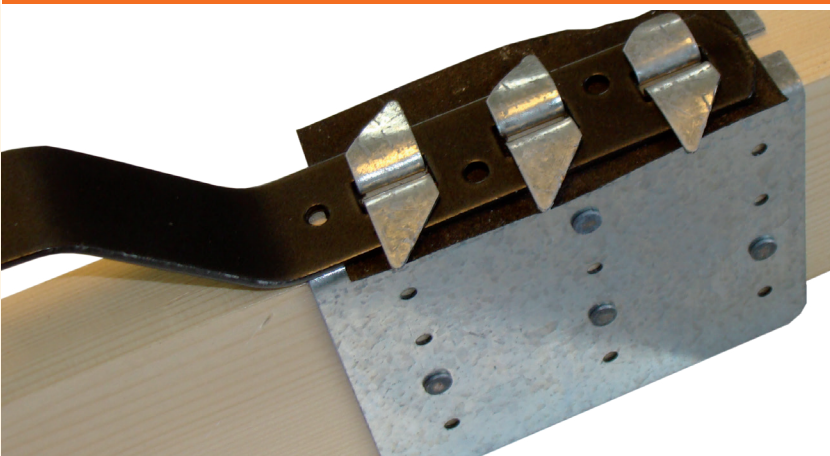


SÛRS

Pour être entièrement conformes aux normes, tous nos ancrages sont conditionnés avec les fixations appropriées et notice de pose.

Le témoin de chute permet de s'assurer que le crochet n'a jamais réceptionné une chute. En cas de chute, le témoin se détache sans compromettre l'arrêt de la chute et permet d'identifier les crochets à remplacer.

Pour assurer résistance et longévité, tous nos crochets de sécurité et ancrages de toits sont en feuillard 35x3 mm et revêtus par galvanisation à chaud après fabrication (norme NF EN ISO 1461).



PRATIQUES

Innovation FRENEHARD, les connecteurs sur fermettes viennent révolutionner la pose des crochets de sécurité et ancrages de toit pour E.P.I. sur fermettes. Leur conception permet de fixer solidement les ancrages à la structure tout en préservant l'étanchéité de l'écran de sous toiture.



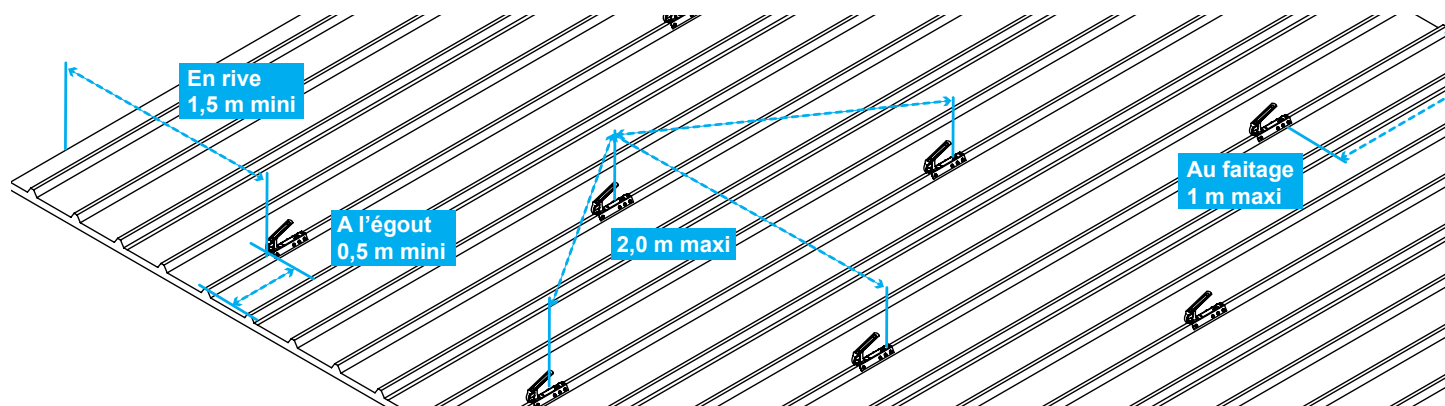
ESTHÉTIQUES

Nos ancrages ont été conçus pour être discrets, parfaitement intégrés à la toiture. Positionnés à des points stratégiques (fenêtre de toit, cheminée...), ils sont à peine visibles depuis le sol.

FRENEHARD propose par défaut des teintes proches du matériau utilisé pour la couverture. Sur demande, ils peuvent être teintés au RAL de votre choix (185 RAL possibles).



**POUR EN SAVOIR PLUS,
CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET : WWW.FRENEHARD.COM
BIEN IMPLANTER SES ANCRAGES**



Edition : Décembre 2022

Il n'existe aucun texte réglementaire qui impose une implantation particulière des ancrages. Toutefois, afin d'être en parfaite sécurité, FRENEHARD vous préconise la pause d'un ancrage tous les 2 mètres maximum (afin de pouvoir passer aisément d'un ancrage à un autre grâce à une longe double), et à 1 mètre maximum d'un point particulier (faîtage, rives, cheminée, panneaux solaires, fenêtre de toit,...).